**Republique islamique de mauritanie**

**Honneur – Fraternité – Justice**



**ministere du petrole, DES mines ET DE L’ENERGIE**

**SOCIETE MAURITANIENNE D’ELECTRICITE (SOCIETE MERE)**



**UNITE DE GESTION DU PROJET**

**PROJET D’INTERCONNEXION ELECTRIQUE EN 225 KV MAURITANIE-MALI ET DE DEVELOPPEMENT DE CENTRALES SOLAIRES ASSOCIEES (PIEMM)**

**Termes de référence pour le recrutement de Responsable Technique**

**Avril 2024**

1. **CONTEXTE**

# I.1) CONTEXTE STRATÉGIQUE

## **Contexte, stratégie et objectifs**

Le sous-secteur de l’électricité en Mauritanie et au Mali est confronté à d’importants défis dont notamment : (i) le faible taux d’accès à l’électricité ; (ii) le déficit de l’offre par rapport à la demande d’électricité et (iii) la forte prédominance de la production d’électricité à base de combustible fossile dans le mix énergétique. Pour surmonter ces contraintes dans un sous-secteur aussi important pour le développement économique et social, les Gouvernements des 2 pays ont adopté des stratégies visant l’accès universel de leur population à l’électricité en ligne avec les ODD. L’objectif de développement du présent projet d’interconnexion électrique en 225 kV Mauritanie-Mali et de développement des centrales solaires associées (PIEMM) s’intègre parfaitement dans les visions des gouvernements des deux pays.

En effet, la Stratégie nationale de croissance accélérée et de prospérité partagée (SCAPP 2016-2030) de la Mauritanie s’articule autour de trois grands axes, à savoir : (i) promouvoir une croissance forte, durable et inclusive, (ii) développer le capital humain et l’accès aux services sociaux de base et (iii) renforcer la gouvernance dans toutes ses dimensions. Elle est déclinée en trois plans quinquennaux d’actions prioritaires dont le second couvrant la période 2021-2025 comprend 189 projets structurants dont l’interconnexion électrique de la Mauritanie avec le Mali. Le PIEMM est donc bien aligné sur la SCAPP et s’insère dans le 2ème domaine du Document stratégie pays (DSP 2023-2028) de la Banque qui s’inscrit dans le cadre du Nexus « Eau-Agriculture-Energie ».

## **Contexte sectoriel et institutionnel**

Malgré les efforts consentis cette dernière décennie, les taux d’accès à l’électricité restent relativement faibles (48% en Mauritanie contre une moyenne de 57% en Afrique en 2021) avec de fortes disparités entre les milieux urbains et ruraux (taux en dessous de 10% en milieu rural). En 2021, la capacité de production totale disponible était de 512 MW (SOMELEC). Ces capacités nationales de production restent relativement faibles et dominées par la production thermique (fuel) qui se hisse à 71%. Avec une telle structure du mix énergétique, l’équilibre financier de la SOMELEC est difficilement atteignable, surtout dans un contexte de prix administrés qui de plus est tributaire des renchérissements des cours mondiaux du combustible fossile. La situation financière est particulièrement plus éprouvée ces dernières années par des fluctuations très prononcées des cours du combustible du fait notamment des impacts de la pandémie COVID 19 et des récents conflits dans le monde. Par ailleurs, l’inexistence d’une ligne de transport à capacité adéquate empêche la Mauritanie d’enlever toute la quote-part de la capacité de production d’énergie (94,2 MW) qui lui est réservée de la capacité des trois centrales hydroélectriques de l’OMVS (Manantali, Gouina et Félou) qui est de 400 MW. Aussi, il convient de noter que la centrale éolienne de 100 MW construite à Boulanouar est utilisée à moins de 70% de sa capacité alors qu’elle aurait pu être raccordée à un réseau électrique de transport en substitution aux productions thermiques ou pour desservir des localités intérieures de la Mauritanie dépourvues d’accès à l’électricité.

# I.2 DESCRIPTION DU PROJET

L’objectif de développement du projet est de stimuler l’accroissement des capacités de production d’énergie solaire et l’accès universel en Mauritanie et au Mali, par le déploiement de réseaux électriques. Les objectifs spécifiques visés sont de : (i) établir une connexion électrique haute tension (225 kV) sur 1 373 km d’une capacité de transit de 600 MW entre les deux pays ; (ii) construire une centrale solaire d’une capacité de 50 MWc à Kiffa (Mauritanie) qui sera connectée à la ligne d’interconnexion 225 kV ; (iii) raccorder 100 000 nouveaux ménages (dont 80 000 en Mauritanie et 20 000 au Mali) au réseau électrique dans les localités traversées par la ligne 225 kV dans les deux pays avec des compteurs intelligents à prépaiement ; (iv) créer des opportunités d’entreprenariat agricoles et de services pour les jeunes et les femmes ; (v) contribuer au développement du commerce régional de l’électricité et (vi) préparer les études de faisabilité nécessaires au développement des centrales solaires de Néma en Mauritanie et de Yélimané au Mali pour une capacité cumulée d’au moins 100 MWc.

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet PIEMM, la SOMELEC envisage de recruter un ensemble d’experts dont un Responsable Technique.

Les termes de référence suivants concernent le recrutement d’un Responsable technique.

1. **Mission et profil** **du Responsable Technique** ;

Le Responsable Technique doit assurer, sous la responsabilité du Coordonnateur de l’UGP et en collaboration avec les ingénieurs du Projet, la planification et la coordination des activités du projet conformément à la convention de financement, au manuel de procédures (Manuel SOMELEC) et aux documents du Projet.

1. **Mission**

A ce titre, il (ou elle) :

1. Assure l’élaboration des documents techniques relatifs à la mise en œuvre du projet ;
2. Elabore et assure la mise à jour du planning général d’exécution du projet ;
3. Elabore les TDR des consultants et contrôle le processus de leur recrutement ;
4. Valide avec les consultants les TDRs des études et les DAO du Projet ;
5. Assure avec l’ingénieur conseil le processus de lancement des DAO, d’évaluation des offres et d’attribution des marchés ;
6. Assure avec l’ingénieur conseil la rédaction des marchés et de ses éventuels avenants ;
7. Coordonne les tâches techniques des différents ingénieurs du Projet ;
8. Coordonne les actions techniques avec les autres institutions concernées par le Projet
9. Programme les différentes réunions périodiques relatives au suivi d’exécution du projet ;
10. Valide et approuve les études d’exécution et dossiers techniques soumis par les consultants et les ingénieurs du Projet en relation avec le coordonnateur du Projet ;
11. Vise la situation des attachements, décomptes et factures certifiées par l’Ingénieur conseil et les ingénieurs du Projet ;
12. Introduit après validation le dossier de paiement dans le circuit de règlement au niveau des différents responsables financiers ;
13. Approuve et valide les études spécifiques effectuées par l’Ingénieur conseil ainsi que les études faites par les entrepreneurs ou d’autres institutions dans le cadre du projet ;
14. Valide et approuve les factures de l’Ingénieur Conseil ;
15. Effectue les visites de réception et de contrôles techniques y compris le contrôle de la qualité, en relation avec le Coordonnateur de Projet ;
16. Supervise les activités entreprises par les autres experts techniques y compris les Experts en sauvegarde Sociale / sauvegarde Environnementale et Expert Développement social et Genre ;
17. Exécute toutes autres tâches liées à ses fonctions sous la supervision du Coordonnateur du Projet.
18. **Profil du Responsable Technique:**

Pour accomplir la présente mission, la personne à recruter doit être titulaire d’un diplôme d’ingénieur électricien (BAC + 5) ou équivelant et au moins 15 d’experience dans le domaine de gestion de projets en énergie électrique.

Il devra également justifier des expériences et aptitudes suivantes :

* Avoir réalisé avec succés la gestion et la supervision de cinq (5) projets de réseaux électriques dans les vingt dernieres années, dont au moins 1 en HT ;
* Avoir réalisé avec succés – trois (3) projets de centrales hybrides dans les dix dernieres années ;
* Maitrise des normes et satndards régissant la production, le transport et la distribution d’énergie électrique  ;
* Bonne maitrise du français à l’écrit et à l’oral, l’expression en arabe et en anglais est vivement souhaitée ;
* Savoir coordonner des travaux multiples et travailler en équipe pluridisciplinaire, sous pression ;
* Maitrise de l’outil informatique.
1. **Obligation de l’administration de SOMELEC**

L’ingénieur recruté aura à sa disposition tous les documents et logistiques nécessaires à l’accomplissement de sa mission. Il lui sera proposé un contrat pour une durée d’un an renouvelable par suite d’une évaluation annuelle des performances

1. **Lieu et durée de la mission**

Le personnel sera basé à Nouakchott, avec la possibilité d’effectuer des missions de terrain dans la zone d’intervention du Projet ou au besoin dans d’autres lieux en relation avec l’exécution du projet

1. **Grille d’évaluation des candidats**

La grille d’évaluation des candidats est présentée dans le tableau suivant :

|  |  |
| --- | --- |
| Désignation  | Note |
| 1. **Qualifications générales (Diplômes et expériences générales)** - Niveau académique bac+5 = 5 pts ; - Expériences générales : +0 si n inférieur à 10 ans ; +5 pts si n égal 10 ans, +1 pt par chaque année additionnelle à partir de 10 ans jusqu’à un point max de 15 pts pour l’expérience générale  | 20 points  |
| 2. **Expériences spécifiques relatives aux prestations à effectuer** (8 pts par année de responsable en la gestion et la supervision dans une entité) jusqu’à cinq ans max et 2 points par année à partir de la sixième année jusqu’à la dixième année)Chaque année effectuée à la tête de la gestion et la supervision d’un projet de développement financé par une institution financière de développement donne 2 pts additionnels jusqu’à un maximum de 5 ans. | 50 points 10 points |
| Maitrise de l’outil informatique et des logiciels de calculs électrique et mécanique | 10 points |
| Avoir travaillé en Mauritanie | 5 points |
| Maitrise de la langue française | 5 points |
| **Total**  | **100 points** |